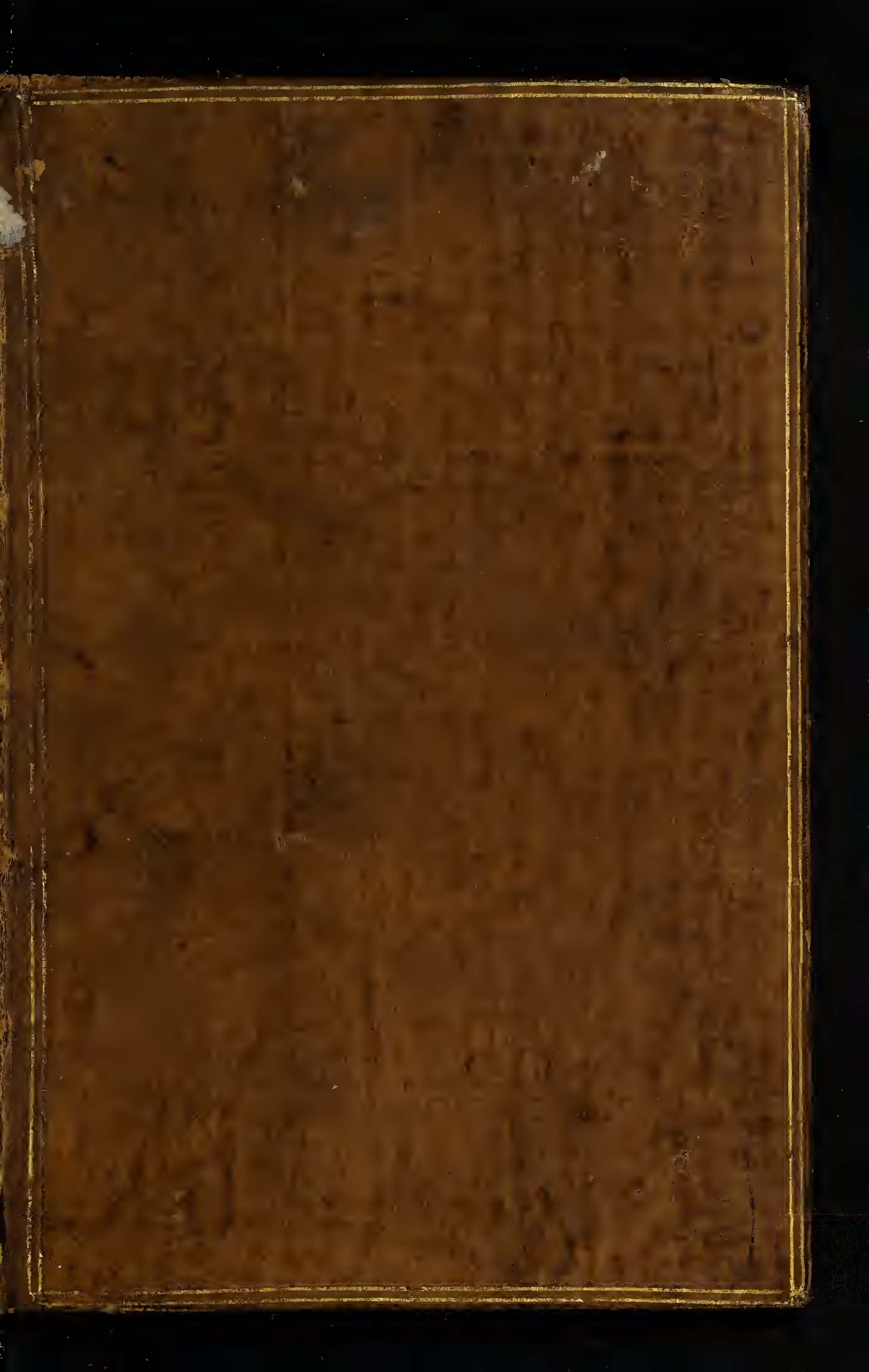






C

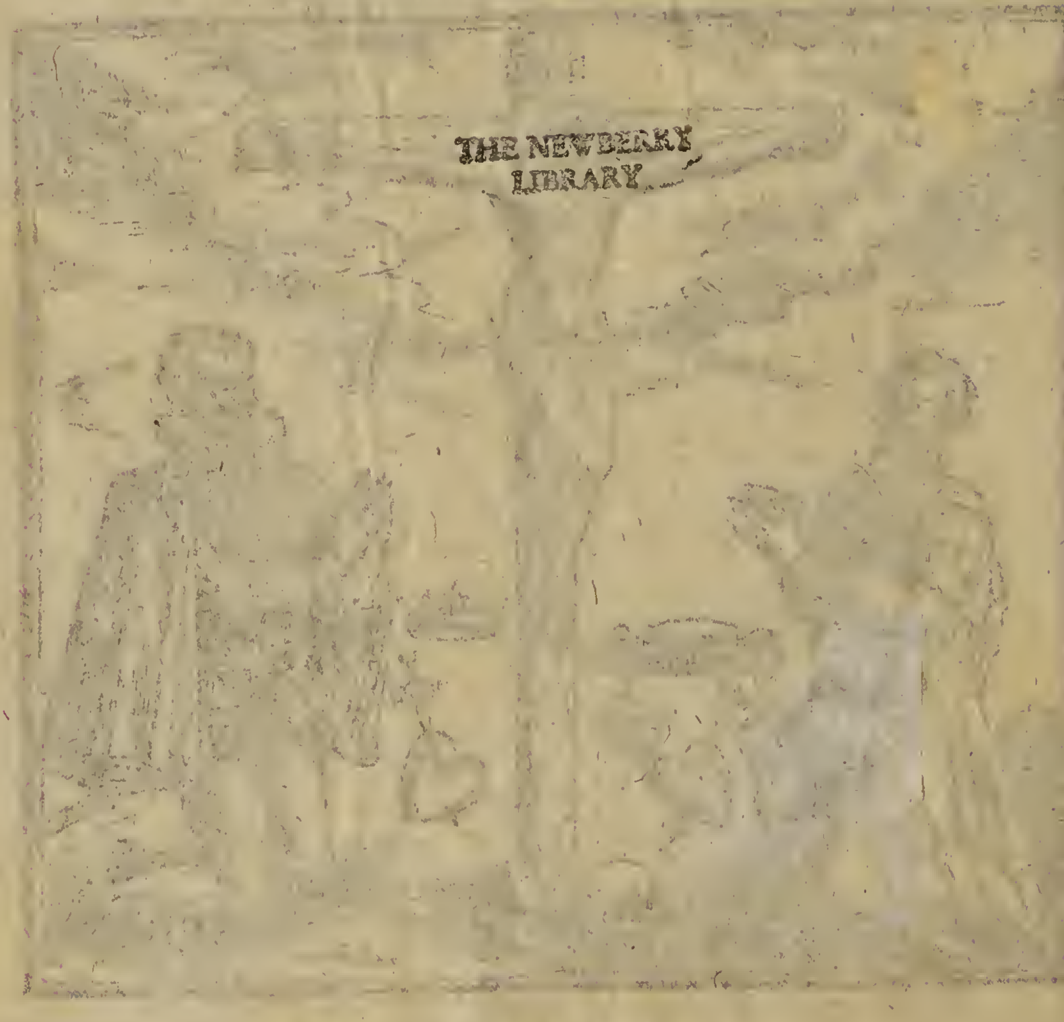
# LA VIE ET INNOCENCE DES DEVX FRERES, CONTENANT VN AMPLE discours, par lequel l'on pourra aysement rembarrer ceux qui taschent à estaindre leur renom.




A PARIS,
Pour Anthoine du Brueil demeurant en la rue neufue nostre Dame, deuant saincte Geneuiefue des Ardans à l'enseigne du Faucheur.

*Auec permission*

1589.


THE NEWBERRY
LIBRARY



# A MONSEIGNEVR LE DVC DV MAINE ET Messeigneurs les Princes, vnis en Iesus-Christ.

## SONNET I.



*Rinces esquels l'Eglise se repose,*
*Tres-assurez soldats de Iesus Christ,*
*Chefs du vaisseau où repose l'esprit,*
*De nostre Dieu où est la foy enclose.*

*Grands Conseillers si le renard propose*
*De faire paix, ne perdez pas l'esprit:*
*Ce meschant sçait qu'Ilion fut destruict,*
*Par mesme ruse à celle qu'il compose.*

*Souuenez vous de ce grand Gedeon,*
*Qui quasi seul garda d'oppreßion,*
*Graces à Dieu, les autels & les temples.*

*O toy grand Duc, souuiens toy de ton pere,*
*Resouuiens toy de ce grand Duc ton frere,*
*Formez vous donc à ces dignes exemples.*

## SONNET 2.

Ieu & Sathan sont choses dissemblables,
Le sainct Agneau n'accordera iamais,
Qu'auec le loup puisse durer la paix,
Il faut aussi ioindre choses semblables.

Aux faits de Dieu sont ses faits comparables,
Dieu contrarie aux Politiques loix,
Contre l'honneur deu à Dieu ne vaut Paix,
Proposez vous ses hauts faits redoutables.

La main de Dieu puissante & vengeresse,
N'accourcist point alors que l'on adresse,
A luy ses vœuz, Nostre Dieu courroucé,

De son sainct mort qui demande vengeance,
Redoublera, Prince, vostre puissance,
Si vous vengez son honneur offencé



# LA VIE ET INNOCENCE DES DEVX FRERES,

*contenant vn ample discours, par lequel l'on pourra aisement rembarrer ceux qui taschent à esteindre leur renom,*

## DEDIEE A MONSEIGNEVR LE Duc du Maine.



Onseigneur, bien que nous ayons esté le tẽps passé comme forcez de dissimuler plusieurs choses couuertes & mal saines, qu'à bon droit nous pouuons maintenant librement confesser auec bon & suffisant tesmoignage estre les ennemyes capitales de vertu & generosité, & vraye mere nourrice de couardise, d'iniquité & trahison, pour asseurement cõuerser auec plusieurs sortes de vermines, comme Heretiques, Politi-

ques, & plusieurs autres manieres de gens encore de pire estoffe, lesquels n'ont aucune asseurance de Foy ne Religion, comme Atheistes, idiots, insensez & sans party, lesquels pensent que la mort des gens de bien qui depuis vne longue espace de temps a esté par eux souhaittee, leur donneroit quelque esperance de liberté à l'aduenir. Ce qui a esté cause (monseigneur) que i'ay rompu promptement les barrieres du silence pour respondre aux calomnies & fausses propositiõs que ces maldisans & mensongers mettoient à sus, outre la pure & saincte verité, lesquels disoient que le Roy estoit maistre en son Royaume, & qu'il failloit qu'il fut obey de tous en iceluy, que l'on sçauoit bien que les Sieurs de Guise conspiroient contre son estat, & se vouloient emparer de sa personne: Que pourtant il ne deuoit estre reputé Huguenot. Que les sieurs de Guise leurs adherans & associez estoient crimineux de leze Majesté, que le Roy doncques est excusable s'il les a fait mourir: qu'il n'a peu moins faire pour remettre l'obeissance en son Royaume, consoler son peuple attenué des guerres passees, & luy aporter la paix, que faire mourir ceux qui faisoient la guerre. Ie cognois, & ne suis, graces à Dieu, encores tant transporté, que ie fais ce qui appartient à vn grand personnage, à vne plume merueilleusemẽt sçauante, non à moy ny à ma plume, à moy, dis-ie, qui n'ay iamais peu tirer en

cores mes pieds de la fosse obscure & tenebreuse de l'ignorance.

Mais quoy? ô bon Dieu! pusilanimité & doute que i'ay de moy-mesme, me gardera-elle de communiquer ce que ie sçay à gens de mon estoffe? Nostre Seigneur ne se paye-il pas, tant il est facile creancier, de la bonne volonté de ses creatures? Si ie ne suis si grand orateur que les autres, si ie n'ay le don de dorer mes escrits, si mon style n'est de pur & doux laict, Dieu n'entend-il pas mon patois? Dieu dis-ie, qui creuse iusques au profond du cœur & de l'estomach de ses creatures, & d'icelles puise ce qui est bon pour leur salut. Ie diray doncques pour l'honneur & reuerence de mon Dieu, de ma Religion Catholique, Apostolique & Romaine, pour ma consolation & de ma patrie & de mõ prochain. Et bien que mon escrit ne merite d'estre manié par mains sçauãtes & doctes, si escriray-ie pour les petits comme moy, ne pouuant plus retenir en mon estomach enflé & boursouflé de dueil, que i'ay contre ces gens sorciers & charmeurs, qui par leurs miellees parolles pensent endormir, & empoisonner tout ainsi le simple peuple, comme fait le trahistre oiseleur le petit & innocent oyseau.

C'est vne maxime, Que le Roy est le maistre en son royaume, sortie de la bouche de toutes ces personnes, c'est assauoir d'heretiques ouuerts, reconciliez, relaps, politiques, ou

plutost Aaheistes, officiers du n'agueres Roy &autres gens de ceste farine, doit estre estrangement suspecte aux gens de bien, & bien qu'à nostre grand dommage nous l'ayons tousiours pratiqué, c'est à dire, que nous ayons obey, enduré, paty plus que la raison & nos consciences ne le permettoient, iusques à ce que le masque leué des tromperies, des iniures, des meschancetez qui estoient brassees, composées & designees à l'encōtre de Dieu, de sa saincte, chaste, belle & obeissante espouse l'Eglise, & de nous mesmes, nous en ayons esté sainctemēt & solennellemēt dispensez par ceux, par les mains & puissance desquels cela se pouuoit & peut faire: & procedant de leur insolente bouche, l'on leur peut dire qu'ils ne sont point dignes d'estre crux, & qu'ils sont bonnement & iustement à debouter.

C'est vne autre maxime trop familiere q̄ celuy qui dit cōtre luy-mesme, ne doit estre ouy, & n'est raisonnable q̄ soyons tenuz de croire ce q̄ ceux qui nous veullēt ensorceler n'ont creu. Les Huguenots ont ils creu que le Roy fust maistre en son Royaume, ou qu'il le deust estre? Se souuiennent ils point que la mort de Henry aduenue qu'ils redoutoient pour auoir fait preuue de sa personne en plusieurs guerres, & qu'ils firent finalement mourir par les mains d'vn de leurs grands capitaines, executé trop de temps apres, soubs Charles 9. son fils, qu'ils prirent ou-

uertement

uertement les armes à l'encontre de François 2. &ledit Charles 9. pupilles pour se saisir de leur, personnes, destruire leur estat, couronner leurs Atheistes Rois de France, & en ce beau, grands & tres-chrestien Royaume, qui ne sçauoit, que encores peu, quels monstres, & quelles bestes estoient les Huguenots, Besiens & Caluinistes, planter leurs heresies, faire deuenir ceste Catholique tare tant aimée de Dieu, tant enrichie de bons & fideles Catholiques, de beaux, excellens & admirables temples, vne nouuelle Babylon, & dilater par ce moyen leur puante & infecte putain Geneue. Ont-ils perdu la memoire de ce qu'ils firent à Meaux, à Amboise, de ce qu'ils ont fait à Orleans, à Poictiers, à Dreux, à sainct Denys, à Chartres, à Montcontour, en tout le Dauphiné, qu'ils ont fait sentir à tous les anglets & coings de ce iadis tant specieux & tant florissant Royaume, la viue pointe de leurs meschantes, furieuses, abhominables & execrables deliberations? Ont-ils point de souuenance d'auoir fait empoisonner François 2. à Orleans allié par mariage à ceste Auguste, magnanime, vertueuse & tant Catholique Royne Marie de France & d'Escosse? Ont ils point deuant les yeux qu'ils ont encores fait mourir Charles 9. de poison, voyans ces deux Rois affectionnez tant qu'il est possible (si Dieu qui dispose des affaires de ce monde selon sa diuine prescience & bonté l'eust permis) au restablissement de l'honneur de Dieu, de sa saincte Eglise, & à l'extirpation de ceste

maudite vermine? Se souuiennent-ils point d'auoir emblé les places & villes fortes appartenantes aux Rois: de les tenir encores de present, d'auoir saisi, sans aucune restitution, les deniers Royaux? Mais quoy! ô extreme vitupere, d'auoir ruiné les temples & autels dediez à Dieu, & où estoit consacré tous les iours son tresdigne & tresprecieux corps nostre viande spirituelle? Se souuiennent-ils point d'auoir pris les subiects à rançon, d'auoir violé leurs femmes, massacré les Saincts de Dieu, ô temps miserable & lamentable? Se souuiennent-ils point encores d'auoir inhumainement, villainement, & traistreusemēt fait tuer Monseigneur le Duc de Guyse à Orleans. Ce sont, ce sont ces bons & fideles subiets: ce sont ces tresasseurez & tresobeissans seruiteurs les Huguenots Royaux, lesquels par secrettes intelligences & collusions, sçachans la mort machinee, & aisee à executer sous tant de serments perduz en la personne de Messeigneurs le Cardinal & Duc de Guyse, & que ce Roy leur auoit donné extremes tesmoignages qu'il auoit renoncé au Christianisme, coniuré auec Henry de Nauarre, auec ceste vilaine & impudique meurtriere Iesabel d'Angleterre, la ruine des bons & fidelles Catholiques, des tresfermes & asseurez pilliers de nostre Eglise, les Princes de Lorraine, & veulent à present persuader que ce Roy doit estre le maistre, & qu'il luy faut rendre en

tout &par tout obeissance. I'ay cause de me contenter de monstrer que leurs actes les iugent meschans & miserables, indignes de porter aucun tiltre d'honneur. Les actes font resplandir ou noircissent nostre vie, &, comme disent les Philosophes, ce qui s'accorde tresbien à la pure & saincte parole de Dieu, vertu gist en ses actiōs & functions vertueuses, & les œuures font tout ainsi recognoistre l'ouurier, comme le fruit fait recognoistre l'arbre, & le pot fait reputer le potier. Mais il les faut conuaincre par raisons, & leur monstrer que nous ne sommes du tout ignorans. Ils confessent (ie les estime encores auoir cest esguillon de bon naturel) qu'il est vn Dieu, qui de sa seule parole a creé le ciel, la terre, & tout ce qui est au monde: que c'est à luy la terre, la mer & tout ce qui est en icelles: Qu'il est Roy souuerain de tous les Roys, Dieu des victoires & batailles. Ie parle peut estre à leur appetit: car ils disent pour vn fondement tresasseuré de leur maxime, que Dieu a donné les Rois, & que sainct Paul grand docteur de nostre Eglise dit, que toute puissāce est ordōnee de Dieu, que qui resiste à la puissāce, resiste à Dieu, Passages qu'ils n'ont iamais entenduz, & qu'ils tirent par les cheueux à leur mode. Ie leur demande: Dieu n'est-il pas tout bon? Ie croy qu'ils diront ouy: car qui diroit autremēt il seroit possedé actuellement du diable, & puis la bonté de Dieu est si grande, que mesmes les plus meschās

ſont forcez de la confeſſer. Ils me confeſſeront encores que Dieu eſt l'autheur & le pere de tout ce qui eſt bon & bien faict tant au ciel qu'à la terre, que Dieu ne commande rien qui ne ſoit ſainct & tresbon. C'eſt pourquoy ſes commandemens, ſes loix, ſes iugemens ſont eternels, & periront premierement le ciel, la terre & toutes choſes creées, que ſes ſaincts decrets, ſelon le Prophete Dauid. Ils ſont deſirables & ſouhaittables plus que l'or, les pierres precieuſes, & beaucoup plus doux & agreables que le miel. Si doncques les Rois tiennent leurs Royaumes de Dieu, ſi Dieu leur a donné les Monarchies & Principautez, s'ils ſont appellez Lieutenans de ce grand Dieu, non pas en leur terre, mais en ſes terres: Car le mot de Lieutenant repreſente aſſez la ſeigneurie de quelque choſe eſtre à vn autre qu'à ſoy-meſmes, & les Rois de Frãce ſe ſont touſiours ſagement intitulez, Rois par la grace de Dieu. Si les Rois ſont autant eſtroictement obligez par les loix diuines, que leurs ſubiects ſpecialement par les loix de commandement, & ſe glorifient d'eſtre imitateurs en terre de Ieſus Chriſt ce grand Roy, faut malgré eux qu'ils me confeſſent, que le Roy n'a appris ny des cõmandemens de Dieu, ny des loix anciennes du vieil teſtament, ny de toute l'hiſtoire ſaincte. Laiſſons les ſainctes loix, car il a eſté remarqué touſiours pour n'en auoir voulu ouyr parler, ains pluſtoſt des prophanes. Où me trouuera-il

loy,hiſtoire, & aucun moniment, qui luy conſeille d'vſer de rauiſſement, d'inceſtes, de ſacrileges, de pilleries, de rançonnemens, de trahiſons, de ſorts, de meurtres, de maſſacres, de proſcriptions d'empoiſonnemens : bref de toutes impuritez & meſchãcetez brutales qu'il eſt poſſible de dire & raconter au monde. L'on ſçait bien qu'il eſt parricide par la mort commiſe en ſon frere François mort à Chaſteau-Tierri, & à tous ſes heroiques actes, pour leſquels ſes abuſez Atheiſtes luy ont preparé vne troiſieſme couronne, il falloit adiouſter la mort de ſa mere la Royne Catherine. Que pleuſt à Dieu, pour le bien de la France, ou que iamais ils n'euſſent eſté nés & cogneuz en ce deſolé & preſque deſtruit royaume. ou que la Parque trop ennemie, euſt dés le temps de leur fatale, à ce pauure royaume naiſſance, tranché le filet de leur indigne, impudique, inceſtueuſe & execrable vie. O tẽps miſerables, infectez & diffamez de tels monſtres, ennemis vrayement dés leur naiſſance, & de ſainɛteté & de ſainɛte religion qui auoient touſiours flory en ce iadis beau royaume & du renommé, & entre toutes nations priſé nom, François. Y auoit il coing en la terre au precedant eux où le François ne fuſt reſpecté & honoré? Y auoit il Royaume plus renommé pour la ſainɛteté? Ie ne puis diſſimuler & taire que nous n'ayons du temps de François, ayeul de ces miſe-

rables & leur tige, receu quelque bien en France. L'on dit qu'il estoit homme d'estude, qu'il auoit les doctes en recommandation : toutesfois s'il est vray ce que i'en ay entendu dire des anciens, trop veritable à nostre dommage, fut la parole de ce bon Loys douziesme pere du peuple, & veritablement le dernier de nos bons Rois, que le voyant trop curieusement, pompeusement & contre l'ancienne coustume des Rois de France habillé, suiuy, & faire de hautes & inouyes entreprises, qu'il perdroit son royaume. Car à la verité (s'il est vray) nous augmentant la congnoissance des bonnes lettres en France, & fauorisant les doctes, il a eu fatalement ce malheur, qu'en son temps ayant par ses meurs orgueilleuses & venteuses enorgueilly ses subiects, les heresies ont commencé & depuis iusqu'auiourd'huy, & (s'il plaist à Dieu) iusqu'au besot de sa race tellement augmenté & accreu, que ce miserable besot pensoit bien auoir mis la coignée en la racine quand il a assassiné ces deux Phares, ces deux transparans Soleils de toute la Chrestienté. Il pensoit (comme disoit vn ancien Tyran qui desiroit que le peuple de Rome n'eust qu'vne teste, qu'il l'eust coupee) que les ayans mis & traistreusement tirez hors de ce monde, que tous les Catholiques, comme ruinez & abbatus, quitteroient leur foy, leur loy, leur saincte religion, pour se veautrer comme luy en ses incestes, en ses paillardises en

ſa ſodomie, peché qui n'auoit eſté cogneu en France que depuis ſa bonne mere, en ſa ſorcelerie, & que tous comme luy enragez ſerions demonomaniſtes. Mais laiſſõs ceſte raiſon. Sçauẽt ils que le Roy par toutes les ſainctes & prophanes eſcriptures eſt appellé paſteur des peuples, qui eſt l'epithete que ce grand & treſpuiſſant Empereur Ieſus Chriſt ſe dõne, & le meſme que Homere (ie tais les autres) donne à ſon Agamẽnon? Eſt ce le faict d'vn paſteur, d'eſcorcher, d'eſgorger, de perdre & de ruiner? Où ſont les moutons, les ouailles que Ieſus Chriſt a iettees au loup: où ſont celles qu'il a eſcorchees? L'on peut dire que ce miſerable, ſon treſmiſerable & treſperuers conſeil ſont ſemblables aux ſerpens, leſquels tournent tout ce qu'ils deuorent, bien que precieux, en venin & poiſon. Ils en ont fait ainſi. Ont-ils pas leu & pratiqué tout le mal que iamais les Tyrans par infinis ſiecles auoient excogité & executé, rapporté & repreſenté pour l'euiter non pour l'embraſſer. Il auoit leu que le bon paſteur veille ſes ouailles, de peur qu'il doit auoir de les perdre: Que le paſteur doit opportunément tondre & non eſcorcher. Mais, ô malheur, il a pris la lettre comme ont accouſtumé faire les ſorciers & heretiques à contrepoil, & à contre-ſens l'a executee: Car il a eſcorché, meurtry, aſſaſſiné & eſgorgé. Qui eſt le Huguenot qui ne chaſſeroit vn tel paſteur, s'il l'auoit en ſa maiſon, & à bonne cauſe: car tel paſteur la deſo-

leroit & mettroit en ruine incontinent. Sont ce pas les œuures du Diable & non de Iesus Christ? Sont ce les actes d'vn Tyran ou d'vn bon Roy? Dieu n'est il pas autheur de la paix, le Diable de sedition? Le royaume de Dieu est il pas le lieu de paix & de melodie, le royaume du diable le lieu de gehẽne & d'horreur? Dieu nous esgorgera-il pour garder son estat? est-ce le moyen qu'il a donné pour maintenir & conseruer vn estat? Qui est le pere qui voudroit meurtrir et tuer ses enfans? l'on dit qu'il n'y a au monde amour comparable à celle que porte le pere à ses enfans. Vn ancien dit qu'il ne faut point de philtre pour rendre les peres amys de leur progeniture. C'est leur sang, ce sont les os de leurs os, la chair de leur chair, c'est vne grande portion de leurs entrailles, et à bonne cause celuy qui n'ayme son frere, disoit vn ancien, qu'il n'a aimé son pere, pour ce qu'il faict vne portion de son pere. Et vn Legiste appelle meritement celuy-la insensé qui se fie plus en vne autre personne qu'en son pere. Toutes les loix tant diuines que prophanes ont si bonne opinion du pere qu'ils ne pensent pas qu'vn pere voulust iamais rien faire ny penser contre le salut et aduancement de ses enfans. Il n'y a plus Auguste ny plus haut nom au ciel ny en la terre que le nom de pere. Dieu a encores pris ce tiltre, d'estre le pere de toutes ses creatures. Es loix de Dieu est dict: Tu honoreras ton pere et ta mere, affin que tu viues longue-

longuement ſur la terre. Les anciens Ethniques appellent le pere Dieu terreſtre. Les loix prophanes ſont toutes pleines de l'honneur deu au Pere. A quel but tend cecy? le Roy doit il pas eſtre ce bon pere? ſommes nous pas ſes enfans? Nous ne ſommes pas ſes ſerfs, ſes eſclaues, nous ſommes freres en Ieſus Chriſt, nous recognoiſſons vn meſme pere. Mais, ô bourreau, & non pas pere, la loy puniſt elle pas le pere qui eſteint ſon part? Y a-il beſte feroce, brute, cruelle, enragee qui tue ce qu'elle a engendré? la race failliroit bien toſt, ſi tels peres n'eſtoient punis: Et donc ce ſera noſtre maiſtre pour nous eſgorger. Poſons le cas, il n'y a ſeruiteur, tant abiect ſoit il, qui ſoit tenu d'endurer, s'il peut y apporter remede, que ſon cruel maiſtre luy oſte la vie. Où eſt ce bon Centurion qui appelle, non ſans myſtere, ſon ſeruiteur ſon enfant? O nous enfans d'vn traiſtre pere! ô nous ſeruiteurs d'vn encor plus meſchant & furieux maiſtre! La loy ciuile pour la dureté des maiſtres n'a-elle pas affranchy les ſeruiteurs, & rigoureuſement chaſtié leur ferocité? Nous ne ſommes pas ces ſerfs là que les Romains ſoulageoiẽt: Nous ſommes François qui ne ſommes tenuz d'endurer ce dur & cruel couſteau ſur noz gorges. Eſt ce là la puiſſance qui leur eſt donnee ſur nous: La parole de Dieu douce & gracieuſe, doit elle eſtre entendue ſi furieuſement? I'ay parlé aſſez des Heretiques, Atheiſtes & de ceſte maniere de gens, reſte à par-

ler des Politiques & officiers, & monstrer qu'ils ne sont plus croyables que les autres, ains que ils sont cause de la meilleure partie de la desolation de ceste Monarchie. C'est chose assez notoire à tout le monde, que ses officiers ne sont entrez en leurs estats que par la porte doree, de façon que qui a eu de l'argent ou qui a esté bon heretique a esté receu & employé en iceux. De rechercher d'où & de quand est procedé ce malheur, il ne le faut plus loing qu'à François premier, qui commença à ouurir la porte à la venalité, & depuis signamment souz ce bon Roy (s'il plaist à Dieu) sans respect de mœurs, de probité, de sciēce, d'experiēce, de merite, les asnes mitrez & courōnez sōt entrez és estats, dignitez & charges. De ce mal en sōt sortis d'autres pires & plꝰ pernicieux: le premier qu'ils sont, comme a noté vn personnage de ce temps, tous entrez & entrent encores ordinairemēt en leurs charges par pariures, eux qui sont establis pour faire garder la foy: eux qui manient & traictent vne si saincte chose que la iustice, eux dis-ie, qui doiuent iuger & chastier les pariures. C'est chose deplorable en tout estat, en tout ordre, en toute assemblee, quand celuy qui preside, qui gouuerne, & qui commande est pire que ceux ausquels il commande: quand celuy qui est mis pour veiller est le premier endormi: quand celuy qui a les mains sanglantes de meurtre, entreprend de iuger vn

meurtrier, l'on luy peut dire, tu es reiectable & indigne: medecin guaris toy toy-mesme, ou toy qui as fait la loy tu ne la dois rōpre, ie ne te veux auoir pour arbitre, ie te recuse pour mon iuge. L'on dit d'vn ancien Legislateur qu'ayant fait vne loy de n'entrer armé au conseil, qu'y estant entré les armes encores sus le corps, desquelles il venoit de deffendre sa ville, il luy fut reproché, qu'il auoit rompu sa loy: Il prit en presence du Senat son poignard & s'en donna dans la gorge pour monstrer qu'il ne vouloit aucunement enfraindre sa loy, & qu'il n'est aucunement raisonnable de tailler à nostre prochain vne loy que ne voulons garder: Car où la loy est bonne & saincte, & qui est celuy qui l'ayant faicte tant ennemy de saincteté qui ne la voudra garder? Ou elle est meschante & pernicieuse, en ce cas nous ne sommes tenuz de la garder: car les loix doiuent estre sainctes, bonnes, possibles & honnestes. Le second, qu'il est par ce moyen licite de vendre tresiniquement & trescherement la iustice, de sorte qu'il ne se vend denree si cherement; n'y a or, argent, diamans, rubis ou pierres precieuses si cheres & de si grand prix que la iustice, & est trop pratiqué en ce Royaume, que qui sçait bien faire la mine, qui a de la temerité au front, qui peut par nouuelles inuentions ruiner le simple peuple, qui peut troubler le repos que doiuent auoir les bons & fideles Catholiques, qui a pour paruenir à cela six ou sept mille escuz

en bourſe,il vaut beaucoup mieux auoir à vn tel muguet vn eſtat de Conſeiller ſans barbe à la grande chambre, & ainſi ſemblablement des autres, d'où monſieur outre les reuerences, degrez, preeminences, authoritez, prerogatiues qu'il eſt en poſſeſsion de receuoir : De battre, outrager,exceder,violer les ſuiects,&ce ſans que perſonne en oſe mot dire, desbaucher les femmes mariees, mettre la main publicquement à l'eſpee, coupper le nez aux femmes ſans en eſtre recherché,pourra librement,publiquement,ſolennellement, au veu & ſceu de tout le monde, piller & voller le bien de la veufue & de l'orphelin, vendre de bons & gros proces, aux deſpens de bons & gras benefices qu'il tient par ſes Cuſtodinos: auoir la coche &les cheuaux,la mule auec ſon atour &harnois doré neuf,& non autrement, tirer d'autres grands rançonnemens, qu'ils appellent eſmolumens de leurs charges,le prix de leurs labeurs, qu'vne terre de cinquante mille liures, où il faut ſemer, labourer, & bien ſouuent ne rien recueillir, ou ſi quelque choſe, auec vne extreme & inſupportable peine, ſans eſtre reſpecté des payſans : car ils nomment les membres de Ieſus Chriſt comme eux, par vn reproche vilain & deshoneſte, par ce que Dieu n'a donné à leurs pauures voiſins tant de beauté, tant d'aiſes, tant d'authorité, tant de finance mal acquiſe comme à eux. Cela n'a eſté vn peu dilaté ſans cauſe, car ces venerables officiers, qui ça-

uent que quand vn corps eſt extremement malade, il faut y apporter extreme ſecours ſans eſpargner le feu, le cauthere, & ſi beſoin eſt le fer ou le glaiue: preuoyans que le nombre effrené d'eux, l'abus que l'on y commettoit, eſtoit entre toutes choſes du monde digne de correction & d'exemple public, que la pluſpart d'eux fouz la couleur de leurs deniers, ou ſouz ſecrettes & particulieres intelligences eſtoient entrez en leurs eſtats: que l'heureux iour ſembloit approcher que toutes choſes deuoient eſtre reduittes & reſtablies. Ont ils iamais craint rien d'auantage: ont ils pas iugé que leur oſter leur effrenee cõcupiſcence & immoderee liberté, c'eſtoit les ruiner? Voyons s'ils ont obey au Roy, s'ils l'ont recogneu pour maiſtre au temps qu'ils ont penſé qu'il y alloit de leur intereſt, & ſi comme gens entierement perduz, ils ſe ſont pas moquez en nos preſences de nous & meſpriſé noſtre bien, voire eſté la cauſe, que (ſi Dieu ne nous conſole) les bons Catholiques auront touſiours le glaiue ſus la gorge. Lequel d'eux ſera-ce qui me voudra ſouſtenir, qu'il aye apporté aucun zele & affection à l'execution de l'edit d'vnion? Qui a forgé & compoſé ceſt edit. N'eſt-ce pas ce dont ce bon Roy, ce bon pere de famille, ce bon paſteur, ce bon maiſtre (s'il plaiſt à Dieu) nous veut à preſent payer? Dont il veut faire vn bouclier & eſchelle? Qui eſt celuy deſdits officiers, lors que l'on luy a mandé de ſaiſir & vendre les biens des

heretiques, qui s'y est embesongné? au contraire, qui est celuy, quand il a fallu liurer les places pour faire la presche, venger vne pretendue iniure faite à vn de la religion reformee, c'est à dire à vn mastin d'heretique, qui n'y est allé en poste, qui ne s'y est employé de toutes parts aux despens bien souuent de quelque bon Catholique? Où sont tant de patentes, tant d'Edits, tant de mandemens, tant d'aduertissemens faits & enuoyez depuis l'an mil cinq cens octante cinq? Mais où en est la premiere execution? Nos officiers Politiques vont à la Messe, ie le confesse. Ils font la Pasque: ils vont les premiers aux Processions: ils ont les premieres places & les premiers rengs: Mais! ô bō Dieu, ce n'est qu'ē corps. L'esprit est à composer comment ils pourront ourdir les tromperies pour retenir leurs bons amis les heretiques, par le moyen desquels ce pauure estat sera tenu en perpetuels & immortels troubles, l'on ne donnast ordre quelconque à aucune reformation, ils soient maintenuz en leurs offices, ils peussent continuer leurs volleries & rançonnemens, & finalement dont ces bons Princes fussent cruellement & traistreusement esgorgez: ces Princes dis-ie, qui estoient la pierre qui les offençoit: ces Princes restaurateurs des choses desolees, medecins de noz playes incurables, tant en ce qui regardoit le point de nostre conscience, de nostre foy & religion, que l'estat de noz affaires domestiques & priuees,

qui dependeut entierement de la foy & consciẽ-
ce de ces Politiques. Qui est celuy qui ne sçache
que si ce Roy eust esté le maistre, & si les Politi-
ques eussent obey & non disposé des affaires à
volonté, que c'eust esté le cousteau qui eust
coupé la gorge à ses trahisons & dissimulations,
qui eust faict perdre l'escrime à son Machiauel,
& son trahistre, brutal & plein de toute impieté
Belloy? S'il y a eu quelqu'vn d'entre ces Mes-
sieurs qui aye fait son deuoir, l'on peut dire de
luy, que c'est vne fleur au milieu d'vn million de
ronsses, que c'est vn Ange au millieu d'vn milliõ
de Diables. Ie les conuaincray en vn mot, & tou-
tesfois irrefutable. Ou ils s'entendoient auec le
Roy, & sçauoient qu'il ne vouloit perdre les he-
retiques, ains qu'il les vouloit auancer, ou ils n'ẽ
sçauoient rien. S'ils le sçauoient (ce qu'ils ne con
fesseront, comme ie croy) ô miserables & dam-
nables heretiques qui allez à la Messe pour trou
uer les bons Catholiques: Idolatres & vilains,
ennemis de toute sainctetė, que religion & con-
science ne pousse pas, ains vostre pure trahison &
affection de bien faire vos affaires, à bonne
cause les Huguenots se mocquent de vous, &
dient que les Politiques sont pires que les Hu-
guenots. Encores quelques vns d'eux pensent
(trompez et ensorcelez) suiure la veritable et
saincte religion. Le surplus de leurs meurs sem-
ble estre tollerable, si vous n'en sçauiez rien.
Encores plus miserables, que faute de deuoir,

faute d'obeiſſance à ſainctes deliberations et reſolutions auez eſté les poignards, auez eſté les traiſtreuſes et ſacrileges mains qui auez meurtry ces ſaincts & vertueux Princes. Ce ſera vous(ſi non pluſtoſt) qui en reſpondrez au ſouuerain & horrible iugement de Dieu. Quelle aparence ou quel propos y a il donc de dire que le coulpable tance l'innocent, que le traiſtre & meſchant eſcriue la loy à l'homme de bien &qui vit ſainctement: que ceux cy nous facent croire qu'il faut obeir au Roy & ne luy ont obey en choſes ſainctes, bonnes,pitoyables & ſalutaires pour la reſtauration de l'honneur deu à Dieu, & de ce (tant de temps il y a) deſolé & quaſi profligé eſtat. Voyons s'il y a plus de raiſon à l'autre & ſecond poinct de leurs communes calomnies & impoſtures, appriſe en l'eſchole de ceſt impoſteur & calomniateur Sathan. Que l'on ſçauoit bien que les Sieurs de Guyſe conſpiroient contre ſon eſtat, & ſe vouloient ſaiſir & emparer de ſa perſonne. C'eſt choſe eſmerueillable que ces grands & ſçauans Heretiques, Atheiſtes & Politiques qui ſe penſent eſtre les Phœnix du monde,qui penſent auoir la parfaicte ſcience de toutes choſes,pour tenir l'immerite&indigne reng de Chanceliers, Conſeillers & Secrettaires d'Eſtat, Preſidens & Conſeillers des Cours ſouueraines,qui diſent que nous autres liguez( car d'vnis, ils ne nous veullent appeller ainſi ) nous ne ſommes que racaille & populace, ne mettent vn

peu

peu en auant leurs belles raisons. Ils disent & mettent en faict chose qui ne se pouuoit executer en la pensee, ainsi il y falloit apporter des moyens externes, visibles, palpables & subiects à estre esclairez & remarquez. Nature & raison veulent donc qu'ils en facent preuue, mais pertinente, peremptoire & non reprochable: Car prouuer par leurs arguments cornuz & ne rien prouuer ce sont choses semblables: & dire & ne rien prouuer, n'est-ce pas proprement le faict d'vn heretique, c'est à dire d'vn enfant du Diable? Qui diroit que quelqu'vn auroit tué vn autre qu'il n'a iamais veu ny frappé il n'en seroit pas creu, & faut pour prouuer vn faict externe que l'accusateur mene le iuge par le moyen d'vne tresapparente preuue comme par la main, à voir quasi faire l'acte. Que s'ils manquent de preuue, combien que les Princes soient consequemment absoluables: car celuy contre lequel n'est rien prouué, n'est tenu de se deffendre, & où il n'y a accusation bien ou vray semblablement prouuee, n'y a lieu necessaire à iustificatiõ, laquelle neantmoins est receue de la part de celuy, qui de gayeté de cœur, c'est à dire sans à ce pouuoir estre forcé s'en veut charger, estant la preuue l'ame de ce que nous disons, & ainsi peut bien estre entendu en vn sens ce mot sorty de la bouche de ce grand Dieu: Femme, qui est celuy qui t'accuse? Ie sçay bien qu'en autre sens ce passage est communément allegué: faut neãtmoins

monſtrer que nous auons toutes choſes au contraire. Et pour monſtrer qu'ils ont meſchamment & miſerablement menty, ie ne parleray de la deffaite des Bourguignons ennemis de ce Royaume, & de ce qui eſt depuis enſuiuy. Ie ne diray encores rien de la defaicte des Lutheriens en Lorraine. Ie viendray ſeulemẽt au temps que Henry (ie ne diray rien de ſes mœurs, de peur que i'ay que l'on die que quelque paſſion m'a faict eſcrire) deceda & laiſſa François, Charles, ces bons Henry & François pupilles & en bas aage. Qui eſt celuy des Princes qui les a maintenuz? a ce point eſté le Prince de Condé? a ce eſté Colligny leur Admiral? a ce eſté le Roy ou la Royne de Nauarre? Les Huguenots ne feront tant impudents de dire qu'ouy. Fuſt-ce Ieſabel d'Angleterre ceſte bonne bague qui a remply le monde, & toutes les parties d'iceluy de toutes tyrannies, hereſies & cruautez. Qui fut celuy qui emporta la bataille de Dreux? Guyſe: Qui fut celuy qui pour retirer de mauuaiſe voye le Prince de Condé n'vſa point de l'inſolence de la victoire à l'endroit de ſon ennemy vaincu & priſonnier? Guyſe: Qui fut celuy qui donna à ſon ennemy iuré par courtoiſie & amitié ſon lict? Guyſe. Ce fut donc ce bon Duc de Guyſe qui ſouſtint tous les efforts des Heretiques & Politiques: ce fut luy qui conſerua la couronne à ſes pupilles, ce fut luy qui pour garder l'heritage à l'orphelin engagea ſon propre heritage: ce fut

luy, qui pour le souftenement de la cause de Dieu, des Rois & du public, ses biens engagez, hypotequez & proftituez fut tué poltronnement & traiftreusement à Orleans, par la subornation de ceux ausquels il auoit sauué la vie. Ie ne parleray d'auantage de ce bon Duc pere, pour parler du bõ Duc son fils, & si ie ne diray riẽ de ses merites du precedant: Ie ne parleray de Montcontour, de Poictiers, & d'assez d'autres de ses actes valeureux cogneuz à tout le monde, pour parler de ce qui s'est passé depuis l'an mil cinq cens quatre vingts & cinq, duquel temps les ennemis de Dieu, de saincteté, de paix, & de saincte vnion ont pris matiere d'effacer la memoire des Princes, & forger toutes sortes de damnables & endiablees impostures. Ils ont dit qu'en ce temps la Ligue qui n'estoit & n'est autre chose qu'vne saincte liaison, vnion & assemblee de gens de bien iuree, pour venger l'honneur de Dieu offencé, aux despens de leurs biens & propres vies, sur les Heretiques mocqueurs, contempteurs & violateurs de son sainct nom, & de sa tressaincte & tressacree religion, fut faicte & arrestée entre les Princes, & plusieurs autres gens de bien alliez auec eux, & poussez de pareille deuotion. Qu'il n'appartient à homme viuãt en ce Royaume de se liguer ou faire ligues sans le gré & consentement de son Roy souuerain Seigneur en son Royaume. Que faire Ligue est acte de Maistre, ce qui ne pouuoit auoir lieu en

vn subiect de ce Royaume,où il n'y a qu'vn maistre, qui est le Roy par droict d'heritage & succession & où deux ne peuuent estre maistres en vn mesme temps & insolidement,comme disent ceux qui manient les loix Romaines .Il y a à cela double & irrefragable responce: la premiere, qu'il ne faut disputer que ceste saincte Ligue ne fust vallable, & ceux qui se sont liguez ne fussent dignes de louanges, ceux qui ne l'ont faict au contraire dignes de mespris & blasme, ayant comme aucuns sçauans & dignes personnages l'ont sceu fort bien remarquer, notamment celuy qui a composé les considerations sur le meurtre commis és personnes de Messeigneurs de Guyse,homme docte,vertueux & religieux quel qu'il soit.La saincte Ligue introduite mesme par Henry de Valoys,peu memoratif, combien qu'il contreface l'aduisé,és premiers Estats par luy assemblez, & neantmoins mal executez à Blois, & dont il s'en pourroit trouuer des lettres patentes estans souueraines, si les Huguenots qui ont tousiours eu le premier degré de commander pardeuant les gens de bien,ne les ont sustraictes & desrobees pour en perdre la memoire, & laquelle saincte resolution fut dés ce temps signee encores de luy-mesme, & consequemment de plusieurs gens de bien, desireux de voir le sainct nom de Dieu pieça foulé & offencé, reparé: la saincte religion reünie & entierement remise& restablie en ce iadis tres-Chrestien Royaume,

auquel temps toutes choſes floriſſoient à merueilles. Pourquoy a-il doncques ou ſes trahiſtres & maſquez Politiques deſagreable ce qui fut lors par vne ſaincte & digne reſolution agreable? Les choſes ſainctement reſolues ſont elles ainſi legerement corrompues aux deſpens du genereux, inuincible & vrayement royal ſang de France, aux deſpens de toute la Chreſtienté? La ſeconde raiſon eſt, que chacun ſçauoit bien que Henry de Nauarre & Condé, auoient la cuiraſſe ſur le dos dans & hors Troye, comme dit vn ancien prouerbe, pour ruiner non ſeulement ces treſgenereux, & treſmagnanimes & treſvertueux Princes, remord en leurs ames & conſciẽces que c'eſtoit l'ancien & vray ſang de France, mais les faiſans mourir tout d'vn coup, d'exterminer totalement la foy Catholique, proſtituer toute religion & toute ſainctetė. Faut il repreſenter nos douleurs paſſees, qu'ils ont ou leurs peres (& peu d'enfans meilleurs que leurs peres, beaucoup pires, comme dit vn ancien poëte Grec) ioué à la boulle contre les teſtes de nos preſtres: qu'ils les ont penduz, bruſlez & eſſorillez. Chacun ſçait encores bien qu'ils auoient composé ce gros, grand & horrible monſtre de villains, abhominables & couards Reiſtres, pour penſer tout en vn coup ſaccager la pauure France, ce qui reſtoit dis-ie de la pauure France, qui viuoit, vit &, par la grace de Dieu, viura en ceſte ſacre-ſaincte religion. Où ce miſerable eſtoit coulpable de la

leuee de ceſt abhominable camp, ou il n'en eſtoit point coulpable. Il en eſtoit coulpable c'eſt choſe deſcouuerte & à preſent familiere, partant, heretique, felon, perfide, deſloyal & parricide: car il les auoit fait venir pour deſtruire toute ſainctete, toute religion: pour ruiner & ſaccager ce pauure & innocent peuple, contre le ſerment qu'il a faict de garder la religion de ſon Royaume, conſeruer ſon peuple d'oppreſſion: pour meurtrir & parricider ceux (s'il euſt eſté bon Roy) qu'il deuoit tenir & reputer comme ſes enfans. Les lettres patētes ont eſté trouuees; les leuees de deniers ſecrettement authorizees; les deniers qu'il a à ceſte fin enuoyez, fait tenir, ou fait bailler par ce charlatin valette à Henry de Nauarre pour les conduire. Pourquoy donc, contre ſi meſchante, furieuſe & pernicieuſe deliberation faicte contre le ſainct nom de Dieu, ſaincte religion, les Princes & le peuple Catholiques ne ſe fuſſent-ils contreliguez, veu qu'ils eſtoient ſeulement ſur la deffenſiue, & non ſur l'oppugnatiue permiſe de droict, du naturel & des Gents. Ou il n'en ſçauoit rien & en eſtoit incoulpable, & en ce cas n'a-il pas miſerablemēt & traiſtreuſement commis ſa cruauté, ſa tyrannie contre ce ſang royal François, qui a conſerué, par la grace de Dieu, ce Royaume de l'orage de ce tonnerre d'Allemagne, de l'iniure de ces inſolens & monſtrueux Atheiſtes. Mais n'eſt il pas debteur de iuſtice? à quel tiltre leue-il des

tailles, des emprunts, des cens, rentes, & subsides sur nous, sinon pour nous conseruer nostre saincte Religion, & nous faire administrer iustice? Que n'a-il donc fait sa iustice cõtre l'aggresseur ennemy iuré de Dieu, des temples, des autels, des François, de leurs femmes & de leurs enfans? Mais, ô il le sçauoit, il le sçauoit, il l'auoit ainsi resolu. Combien a-il octroyé d'Edicts en faueur de ce mastin d'heretique? N'a-il pas permis les presches publiques? n'a-il pas dispensé les Aduocats, Procureurs & officiers de sa Cour souueraine, de payer vne petite leuee annuelle de 5. sols pour la saincte Messe qui se dit en son Palais à Paris: Sa Cour vrayment sa Cour, c'est à dire, aussi peu religieuse que luy, n'a-elle pas entheriné telles demandes & si desagreables à Dieu, & si deplorables aux gens de bien. O iustice bien ordonnee! tiree d'enfer & non du Ciel, qui punis ceux qui ont bien faict, & qui t'efforces hausser & esleuer les meschans ennemis de Dieu & du public. Quelle apparence y a-il en tout cela, que Monseigneur le Duc de Guyse pensast seulement à entreprendre quelque chose à l'encontre de toy tyran inhumain? N'auoit il la mesme vertu par heritage, & toute ceste genereuse maison de feu son pere, de ses oncles, de ses parens, qui au temps des plus grands affaires de ce Royaume durant la pupilarité de François & Charles tes freres estoient prou forts, auoient comme ils ont pour leur merite & bienfaits l'amitié

de tout le peuple Frãçois:& puis y auoit il coing au monde où la vertu de feu son pere n'eust vertueusement passé: Ses ennemis le redoutoient ils point quand il les a battuz, profligez, tuez, tenuz prisonniers ceux qui luy pouuoient mal faire & empescher ses desseins. Mais venons au fils. Sçais tu pas qu'en ce mesme an quatre vingts cinq, le peuple grandement esmeu de ton impureté, de ton insolence, de ton irreligion, trop remarquable par ton hypocrisie & dissimulee religion tendoit les bras à ces genereux Princes? Qui les en eust empesché? Henry de Nauarre: Il a trop peu de confiance en tes faux sermens. Ta meschanceté, ta dissimulation a tellement pris place en nos cœurs, que si le ciel courroucé ne l'eust tesmoigné par ses Comettes, par ses feux veus en toutes les parties de son grand & lumineux domaine, l'on ne croyoit, il n'y a que peu de temps, que tu fusses si meschant, si ennemy de Dieu & de tous les gens de bien, que tu eusses fait massacrer ces grands Machabees, ces grands & inclytes Gedeons François, patrons de la cause de Dieu, protecteurs de sa sacree saincte parole, propugnateurs de la cause du peuple à l'encontre de tes bourdaches, de tes sangsues. Eust-ce esté Soissons qui a traistreusement meurtry feu le sieur de Ioyeuse, non luy mais toy, que tu faignois aimer tant? Eust-ce esté ton Vallette? Il a assez à se deffendre de ses escrouelles, le regard desquelles te deuoit faire horreur & te repre-

senter

ſenter l'imperfection qui eſt en toy de n'auoir (cõme tes predeceſſeurs ont touſiours fait) ſceu guarir la choſe que tu as aimee & idolatrement adoree plus que Dieu & religion : comme ſi ces grands capitaines n'eſtoient aſſez cognuz, ſi ton peuple euſt perdu la memoire des heroiques faicts du Sieur Duc de Guyſe, du Cardinal de Lorraine, du Duc d'Aumalle, de leurs freres, s'ils n'ont pas dés le berceau recogneu la generoſité de leurs enfans ſucceſſeurs par la grace de Dieu, non ſeulement quant à leurs biens, qui eſtoient caſſez & quaſi conſommez pour ſouſtenir la religion & couronne de France, mais auſsi quant à leurs vertus. Et toy Heretique, toy Politique & Atheiſte quiconque tu ſois, ie laiſſe tout l'entretemps: la creãce de ces Princes, n'a-elle point augmenté à la deffaicte de ces aſſaſsins heretiques Reiſtres? Que n'y ſont cõparus, ſi les armes de nos Princes eſtoient priſes contre le repos du Royaume, pour enuahir & empieter l'Eſtat & la couronne, ton Eſpernon & toute ta quenaille guerriere quand il faut tuer les hommes nuds & deſarmez par derriere le dos. Venons aux barricades, car c'eſt proprement le iour de noſtre malheur, & ce que nous auons iuſtement & ſainctement faict pour garentir nos temples de prophanation, pour conſeruer nos vies de meurtres & aſſaſsinats horribles, nos femmes & nos filles de violemens : nos enfans innocens du glaiue pluſqu'Herodien: nos biens d'eſtre la paſture &

la proye de tant de pendars auollez, que l'on nous impute à rebellion & à crime de leze Majesté. Qui est le Roy qui auoit iamais mis tant de vermine dans Paris. En toute l'histoire de France il n'y en a vn seul, si l'on ne veut dire que Charles 6. y exerça, ou plustost ses regens de grandissimes cruautez. L'on sçait comment par iuste iugement de Dieu, il luy en est prins, quād en fin il est mort insensé & comme enragé. Mais pourquoy estoit-ce faire? sçait on pas bien que ce iour la vie de feu Monseigneur de Guyse estoit proscripte, & de tant de bons citoyens de Paris. Les boureaux, les cordes, les potences estoient elles pas prestes? Où sont les crimes dont ils estoient accusez? où sont les proces qui leurs ont esté faits? auoient-ils esté interrogez? Qui estoient les tesmoins qui auoient deposé contre eux, qui leurs ont esté confrontez? où sont les iustifications qu'ils auoient à dire? Ce iour là n'estoit il point en feu Monseigneur de Guyse de se saisir de Henry? n'estoit il point en luy de tailler en pieces toute ceste vermine? O bonté cherement venduë! bonté à l'endroit des ennemis de Dieu & de toute saincteté. Il s'en alla de Paris au desceu du Sieur de Guyse & des Parisiens, comme si l'ō n'eust sceu recognoistre la piste de son miserable & poltronnément esperdu train. L'on ne sçauoit pas qui l'accompagnoit: comme si l'on n'eust sceu pour se saisir de luy mettre l'alarme aux champs, & faire fondre sur luy 2. ou

3000.bons cheuaux. Quelle playe a-il receu de ceste iournee sinon l'espouuante qu'il a prise de luy-mesme, causee de l'horreur de son detestable & auparauãt non ouy crime? Ses deniers luy ont ils esté pillez? a l'on offencé quelqu'vn? y a-il vne seule trace de tout cela de nostre part d'insolence? Luy auoit on denié aucun de ses honneurs, combien que le peuple suiet soit naturellement poussé à se vãger de la cruauté de celuy qui veut cõmander à coups de pistoles, & que nous ayons quelque raisonnable suiet de desirer la ruine de celuy que nous hayons pour sa cruauté. Si l'entreprise ne se pouuoit executer à Paris, & si sa fuite impreueue auoit rõpu l'entreprise de Monseig. le Duc de Guyse, qui l'eust empesché miserable de te saisir dãs Mãte. Estois tu en seureté? Ne vis tu pas brauemẽt les gens de bien se saisir de Meulan, pour seulement preuenir ta ferocité, de laquelle tu voulois vser pour affamer (cõme tu te vantois) ceste ville de Paris. Quoy! vis tu pas tout le peuple Catholique de Chartres donner tresapparans tesmoignages de l'amour qu'il portoit à ce grand Duc qui auoit destruit & demoly l'orgueilleuse masse de ce gros & horrible esquadrõ de Reistres qui menaçoit leur ville renõmee par toute la Frãce, tãt pour ce digne & superbe tẽple duquel elle est decoree, que pour la religion des habitans d'icelle. Tu ne sçauois cõment executer ton pernicieux courage si tu n'eusse tenu celuy desarmé que tu dis auoir pris les armes pour te

ruiner. Mais,ô insensé, estoit-ce au tẽps qu'il restablissoit ton estat& te remettoit en l'amitié de tes suiets alienez par tes meschans deportemens qu'il le falloit saccager pour nous faire accroire qu'il attentoit à tõ estat? Miserable que tu es, falloit il à ce grand crime faire asſister Iesus Christ par tes blaspheme s? Dieu ne voit il pas assez & souffre tes miserables deportemens sans les faire en sa presence? Voila cõment ce pauure Prince, tout nud, sans autres armes que sa pure & veritable innocence estoit allé à Blois pour empieter & se saisir de l'Estat, qui veritablemẽt luy apartenoit mieux qu'à toy extrait d'vne souche bastarde, illegitime, impure & consequẽment indigne de succeſſeur: Estat qui fut raui par le meurtre de ce bon Charles & ses enfans deiettez par force de leur patrimoine: Estat que si genereux capitaine ne deuoit veritablement te souffrir, s'il eust esté pasſionné des moindres pasſions qui assaillẽt & surprennent les courages des plus petites gens, qui pour sauuer dix escus de rẽte de patrimoine en mangent bien souuent plus de cent en ta belle iustice, tant ils ont en affection de conseruer ce qui leur vient de patrimoine. Aportent donc ces bonnes gens tes Politiques leurs belles raisons, & ils ne manqueront de bonnes responces. Mais qu'ils n'examinẽt la vie de celuy contre lequel faussement ils debacchent leurs iniures, & s'ils sont encores touchez de quelque bonté, s'il y a encore vne seule scintille du feu de Charité

qui doit allumer nos ames, ils confesseront que tu as follement & meschãmẽt pratiqué ce pretexte pour penser colorer ton crime, & persuader ceux qui ne te croiront iamais que tu as eu quelque occasion. Ie te dirois bien (mais à quelle fin) que si cela estoit vray, qu'il falloit garder vn ordre de iustice sainctement dõnee de Dieu. Donc que ce n'est chose dont l'on se doiue esbahir, si tu n'as point de Iustice: Tyrannie aussi & iustice ne sont bonnes à loger ensemble. Et malheureux tu dis q̃ tu n'es Huguenot, & Heretique, tu veux cõtrefaire l'hõme sainct, & nous faire croire que tu aimes la paix. Pourquoy noz yeux nous ont ils tant de tẽps traistreusement trõpez? Tu fais comme ce Pharisien qui se vãtoit de ieusner deux fois la sepmaine. Tu vas aux Penitens: tu vas à la Messe. Mais, ô traistre, quelle Messe. Par quãd de dits as tu abhorré les Heretiques pour nous abuser? Quantes fois les as tu remis en honneurs? cõbiẽ d'edits as tu faits à leur deuotiõ, & à cela pour te declarer falloit ioindre le sauf-conduit donné, auec vne bonne bourse de tes finãces, aux Colonels des Reistres: falloit adiouster à cela la confederation auec Iesabel: falloit le temps (au precedant) passé, que tu fusses son soldat, & quelque iour son goiat. N'estions nous pas insensez, quãd nous ne t'auons pas recogneu, voyant meurtrir deuant toy la femme de ton frere aisné à l'heritage duquel tu as succedé? Mais quelle fẽme, bon Dieu, pleine de toute sainctcté, de toute religieuse pieté, & laquelle endura pour l'honneur

de son Seigneur Iesus Christ la mesme mort que il auoit enduré pour elle. Cœur enragé, roche inflexible, possedé de quelqu'vn des plus meschãs esprits qui fust és enfers. Et l'on ne te iugera heretique, toy qui as en ta protection Geneue, toy qui as banqueté auec les sorciers: toy qui as confederation auec les infideles. Malheureux & detestable temps auquel tu es né, destructeur de la foy, pilleur des temples, larron des precieux ioyaux, violateur incestueux des religieuses, bordelier public, meurtrier des saincts de Iesus Christ. L'õ cognoist le Diable à ses griffes, l'on cognoist le renard à sa trahison, le loup à sa cruauté: l'on te cognoist pour auoir en toy toutes les meschancetez que tous les hommes ensemble ne cõmirent iamais. C'estoit l'artifice que ton subtil & malicieux esprit auoit composé pour gaigner la paix: C'estoit la consolation que tu deuois à ton peuple que tu as ruiné en biens, & que tu voulois encores ruiner en ame. Est-ce le moyen de mettre la paix en la maison, que d'en tuer & meurtrir les enfans, tout ainsi que si tu voulois releuer ton royaume & tu luy coupes les iambes. Ie garderay à t'en dire d'auantage vne autrefois: Cependant Peuple, qui as en ce miserable temps ressenty toutes les desolations & les necessitez du monde: qui as veu rouler sur ton chef les tonnerres empestez de ton Dieu offensé: qui as senty combien sont pesantes les verges de sa punition, & pour vn extreme aduertisse-

ment de le retourner à sa bonté,implorer sa misericorde, qui as veu meurtrir tes bons Princes qui auoient sué sang & eau pour te garentir de la furieuse & veneneuse dent de ce tyran qui ne demande pas à perdre ton corps, mais aussi ton ame,ton ame,dis-ie, ce precieux ioyau sorty du cabinet de Iesus Christ, portion de sa diuinité, donne toy garde d'en ce temps t'endormir & faire le paresseux. C'est à present qu'il faut vser de la vertu que Dieu a mise en toy, c'est à present qu'il faut empanner les traicts de vengeance cõtre cest ennemy de Dieu, & tu te puis asseurer que ce souuerain Dieu assistera ta saincte & religieuse deliberation,fera florir ta semence, resiouira au temps aduenir ta vieillesse, & fera fructifier tes biens.Et vous Prince, en la personne duquel est colloquee toute l'esperance des gens de bien, c'est à present qu'il faut monstrer que vous estes, tant de pere que de mere veritablement de ce genereux & religieux sang de France: C'est à present, c'est à present qu'il faut que soyez la ressource des vostres,à quoy ces vaillans guerriers vos freres & cousins vous sçauront tresbien seconder & assister.C'est à present qu'il faut que vengeant vostre priuee querelle, vous vengiez ouuertement,vaillamment & sans aucune opinion de peur, l'honneur de Dieu offensé. Souuenez vous que la demeure est en cecy perilleuse:representez vous la trahison,la meschanceté,l'infidelité,la poltronnerie(& la cruauté bru-

tale ſa fille)de ce meſchant qui a meurtry voſtre ſang. Dieu ſera des voſtres ayant deuant voz yeux l'eſprit de vanger ſa querelle: lequel ie prie vous preſeruer & donner la grace (le Tyran debellé) de vous voir le ſceptre en main, traiſtreuſement oſté à voz ayeulx.

*Dominus narrabit in ſcripturis populorum, & Principum horum qui fuerunt in ea.* Pſal. 86.

